

# Prix à la consommation

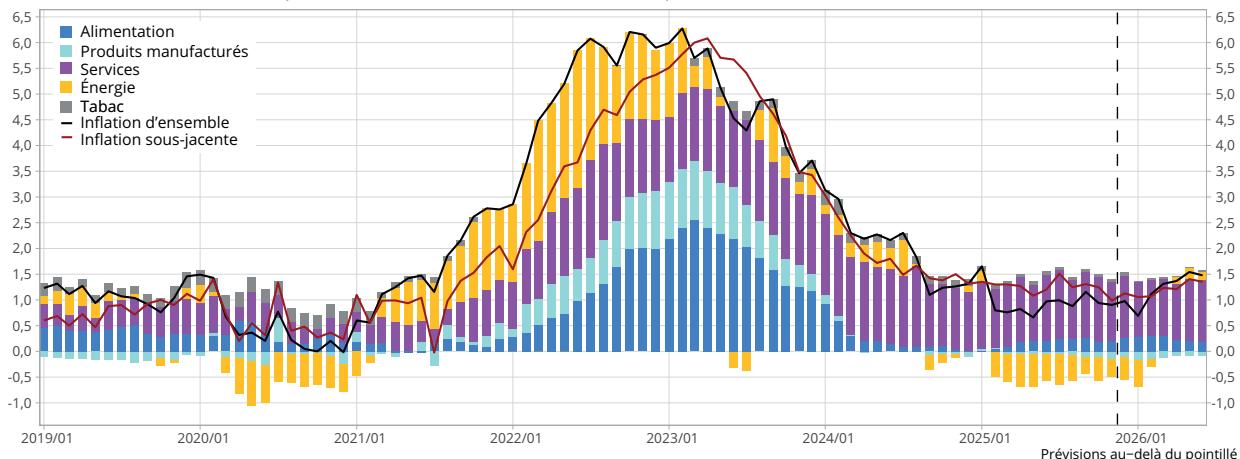
Le glissement annuel des prix à la consommation en France a nettement reflué depuis deux ans, passant de plus de +6 % début 2023, à moins de +1 % en février 2025. Depuis lors, il oscille autour des +1 % (► **figure 1**), niveau auquel il se trouve encore en novembre (+0,9 %). Depuis le début de l'année, l'inflation est restée significativement plus faible en France que dans les autres pays européens. Trois éléments expliquaient cette faiblesse relative. D'abord, la dynamique salariale a été moins prononcée en France, freinant les prix des services. Ensuite, le calendrier de fixation des tarifs réglementés de l'électricité a conduit à un fort recul des prix à partir de février 2025 (► **figure 2**). Enfin, la concurrence tarifaire entre les opérateurs de téléphonie s'est traduite par une forte baisse des prix durant l'année 2025, dans des proportions comparables à celles observées lors de l'arrivée du quatrième grand opérateur dans les années 2010 (► **figure 3**). Cette guerre des prix a toutefois pris fin en septembre, et ne contribue donc plus à la faiblesse de l'inflation. Par ailleurs, l'inflation alimentaire, qui stagnait sous les +1 % entre le printemps 2024 et le printemps 2025, s'est un peu élevée et s'établit à +1,4 % sur un an en novembre : cette progression est portée par l'instauration depuis mars de la taxe sur les boissons sucrées dans le cadre des lois financières pour 2025, par la flambée du prix des denrées tropicales et par la répercussion des hausses des prix à la production des produits alimentaires hors frais survenues depuis plusieurs mois, en particulier sur les viandes et les œufs. Au total, en 2025, l'inflation d'ensemble s'établirait à +1,0 % en moyenne annuelle, après +2,0 % en 2024 et +4,9 % en 2023, soit le plus faible rythme observé depuis 2020.

À l'horizon de la prévision, l'inflation se redresserait un peu, à +1,5 % sur un an en juin 2026, sous l'hypothèse d'un cours du baril de pétrole brut figé à 54,3 € (soit 63 \$ et un taux de change de 1,16 \$/€). Cette hausse serait portée principalement par les prix de l'énergie, notamment ceux de l'électricité avec la sortie du glissement annuel de la forte baisse observée en février 2025. Les prix de l'alimentaire continueraient d'accélérer au premier trimestre, puis ralentiraient au printemps, sous l'effet de la sortie du glissement des fortes hausses observées l'an dernier sur les prix des denrées exotiques. Le glissement annuel des prix des produits manufacturés resterait négatif, l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar et des devises asiatiques continuant à peser sur les prix des produits importés. Cependant, il remonterait légèrement au printemps, notamment du fait de la taxe sur les petits colis (► **encadré** sur les mesures de politiques publiques pour 2026). Enfin, l'inflation dans les services serait quasi stable entre novembre et juin, mais cela masquerait des évolutions contrastées des prix entre les différents produits.

D'ici juin, le glissement annuel des prix des produits énergétiques remonterait à +2,0 %, alors qu'il est encore fortement négatif en novembre (-4,6 %) : le recul observé depuis début 2025 prendrait ainsi fin. Cette hausse de l'inflation énergétique serait principalement due à la sortie du glissement annuel, en février, de la forte baisse du tarif réglementé de vente (TRV) de l'électricité en 2025 : en effet, les TRV d'électricité seraient quasi stables en février 2026, alors qu'ils reculaient nettement un an auparavant (-15 % en février 2025), faisant ainsi mécaniquement remonter le glissement annuel des prix. En outre, les prix des produits pétroliers s'élèveraient : ils ont déjà été plus dynamiques que le cours du Brent en novembre 2025. Cette hausse des marges est commune à toutes les économies européennes (► **figure 4**) et semble provenir pour partie des destructions récentes de capacités de raffinage russes et ukrainiennes qui ont mis durablement sous tension l'offre mondiale de produits raffinés. Par ailleurs, l'augmentation des obligations que doivent

## ► 1. Inflation d'ensemble et contributions par poste

(glissement annuel en % de l'indice des prix à la consommation et contributions en points)



Dernier point observé : novembre 2025, IPC définitif.

Lecture : en novembre 2025, l'inflation d'ensemble s'élève à +0,9 %. L'énergie y contribue à hauteur de -0,4 point, tandis que les services y contribuent pour +1,1 point.

Source : Insee.

# Conjoncture française

financer les fournisseurs d'énergie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 dans le cadre du dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE) se répercute sur les prix à la pompe en début d'année. Au final, sous l'hypothèse d'une stabilité du cours du Brent à 54,3 € le baril, les prix des produits pétroliers seraient en hausse sur un an en juin 2026 (+4,0 %), après +1,0 % en novembre 2025. Le glissement annuel du gaz baisserait, quant à lui, à l'horizon de prévision, passant de +1,8 % en novembre à -0,4 % sur un an en juin.

L'inflation alimentaire augmenterait également début 2026, passant de +1,4 % sur un an en novembre à +2,0 % en mars, pour retomber à +1,3 % en juin. Plusieurs effets se succèderaient dans le temps. Début 2026, le rebond passé des prix de production des industries agroalimentaires, qui a commencé début 2025, continuerait un peu à se diffuser aux prix à la consommation : les prix alimentaires hors frais continueraient ainsi d'être plus dynamiques que l'année passée au mois le mois. Leur hausse sur un an atteindrait +2,3 % en février 2026, après +1,9 % en novembre. Cependant, cette hausse de l'inflation alimentaire serait interrompue au deuxième trimestre par la sortie du glissement annuel d'une part de l'instauration de la taxe sur les boissons sucrées, et d'autre part des fortes hausses observées en avril et mai 2025 sur les prix du café et des produits à base de cacao (► **éclairage** sur les prix à la consommation des produits à base de café et de cacao, *Note de conjoncture* de juin 2025).

Les prix des produits manufacturés continueraient de reculer sur un an à l'horizon de prévision, mais à un rythme moins soutenu que celui observé cet automne : leur glissement annuel atteindrait -0,4 % en juin 2026, après -0,6 % en novembre. D'une part, la revalorisation du bonus véhicule électrique ainsi que l'appréciation passée de l'euro vis-à-vis du dollar et des monnaies asiatiques, tireraient les prix des produits manufacturés à la baisse ; d'autre part, la taxe sur les petits colis les renchérirait légèrement.

L'inflation des services serait quasi stable jusqu'à l'horizon de la prévision : le glissement annuel atteindrait +2,3 % en juin 2026, après +2,2 % en novembre. Ainsi, les services resteraient la principale contribution à l'inflation d'ensemble, du fait de leur poids important dans le total de la consommation (environ la moitié du panier). Cette relative stabilité du glissement annuel masquerait des mouvements contrastés en fonction des produits. Le glissement annuel des loyers des résidences principales s'abaisserait (+1,5 % en juin 2026, après +2,6 % en novembre) répercutant avec retard la baisse de l'inflation passée (► **éclairage** sur les loyers d'habitation, *Note de conjoncture* de décembre 2024). Le glissement annuel des prix des

## ► 2. Inflation d'ensemble passée et prévue

(glissement annuel en % ; moyenne annuelle en % pour les deux dernières colonnes)

Regroupements IPC* (pondérations 2025)	octobre 2025	novembre 2025	décembre 2025	janvier 2026	février 2026	juin 2026	Moyennes annuelles 2024	Moyennes annuelles 2025
<b>Alimentation (14,6 %)</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>
produits frais (1,7 %)	-2,2	-2,8	-0,1	-0,6	-0,2	0,8	1,9	1,0
autres produits alimentaires (12,9 %)	1,8	1,9	2,1	2,2	2,3	1,3	1,3	1,2
<b>Tabac (1,6 %)</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>	<b>10,3</b>	<b>4,3</b>
<b>Produits manufacturés (22,8 %)</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>
habillement-chaussures (3,3 %)	0,3	0,2	0,2	-1,2	-0,9	0,6	0,4	0,7
produits santé (4,1 %)	-2,1	-1,9	-1,8	-1,8	-1,8	-1,8	-1,2	-1,7
autres produits manufacturés (15,4 %)	-0,2	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	0,2	-0,1
<b>Énergie (8,1 %)</b>	<b>-5,6</b>	<b>-4,6</b>	<b>-5,5</b>	<b>-6,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>2,0</b>	<b>2,3</b>	<b>-5,5</b>
produits pétroliers (3,8 %)	-1,1	1,0	-0,1	-1,6	-1,8	4,0	-4,7	-4,1
<b>Services (52,8 %)</b>	<b>2,4</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,3</b>	<b>2,7</b>	<b>2,3</b>
loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères (8,0 %)	2,3	2,7	2,7	2,6	2,0	2,0	2,8	2,6
santé (6,4 %)	2,1	2,3	2,2	0,7	0,6	1,1	0,6	1,7
transports (3,1 %)	-1,8	-1,5	-0,4	0,1	0,9	0,9	2,5	0,6
communications (1,8 %)	2,0	-1,6	-0,4	-0,2	0,2	2,9	-8,1	-8,7
autres services (33,5 %)	2,8	2,5	2,6	2,4	2,6	2,7	3,9	3,1
donc hébergement-restauration (9,0 %)	2,2	1,9	1,9	2,1	2,2	2,8	3,1	2,4
donc protection sociale (5,0 %)	3,8	3,9	4,1	3,1	3,4	3,7	3,5	4,1
donc assurances (3,5 %)	6,4	6,3	5,8	4,5	4,5	4,5	8,0	8,4
<b>Ensemble (100 %)</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,5</b>	<b>2,0</b>	<b>1,0</b>
Ensemble hors énergie (91,9 %)	1,5	1,4	1,5	1,3	1,4	1,4	2,0	1,5
Ensemble hors tabac (98,4 %)	0,9	0,9	0,9	0,7	1,1	1,5	1,8	0,9
<b>Inflation « sous-jacente » (61,4 %)**</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,8</b>	<b>1,2</b>
<b>Ensemble IPCH</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,6</b>	<b>2,3</b>	<b>0,9</b>

■ Prévisions.

\* Indice des prix à la consommation (IPC).

\*\* Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Lecture : en novembre 2025, l'inflation d'ensemble sur un an s'établit à +0,9 %. Le glissement annuel des prix alimentaires est de +1,4 %.

Source : Insee.

services de santé diminuerait également, à +1,1 % en juin après +2,3 % en novembre : les revalorisations des tarifs des consultations paramédicales et de certains spécialistes au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (initialement prévues en juillet 2025) seraient plus que compensées par la sortie du glissement annuel de la revalorisation du prix de la consultation des médecins généralistes survenue fin décembre 2024. En sens inverse, dans les services de communication, la guerre des prix entre opérateurs a pris fin, si bien que l'inflation s'élèverait d'ici juin (+2,9 % sur un an en juin 2026 après -1,6 % en novembre 2025), au fur et à mesure que les fortes baisses observées en 2025 sortiront du glissement annuel. Dans les services de transport, les prix, prévus en hausse de +0,9 % sur un an en juin 2026 après -1,5 % en novembre, continueraient leur remontée amorcée à l'été, dans le sillage des prix de l'énergie. L'inflation des « autres services » aux ménages s'élèverait légèrement (+2,7 % en juin, après +2,5 % en novembre). Malgré les revalorisations des tarifs des crèches en janvier 2026, les prix de la protection sociale augmenteraient moins que l'an passé, faisant chuter leur glissement annuel par effet de base. De même, le glissement annuel du prix des assurances baisserait aussi par effet de base, tout en gardant un rythme soutenu en 2026 : sur un an il atteindrait +4,5 % en juin, contre +6,3 % en novembre. À l'inverse, le glissement annuel des prix des « autres services » serait soutenu par ceux de l'hébergement-restauration (+2,8 % en juin après +1,9 % en novembre), qui retrouveraient une évolution en ligne avec leurs déterminants habituels.

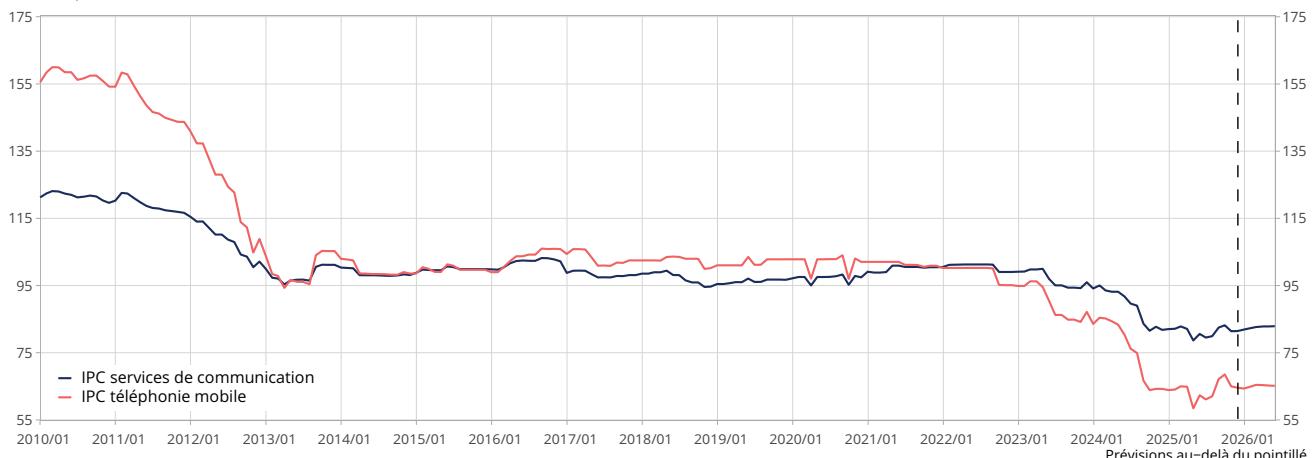
Le prix du tabac ralentirait par effet de base (+1,7 % sur un an en juin 2026, après +4,1 % en novembre 2025) : la revalorisation des taxes au 1<sup>er</sup> janvier, indexée sur l'inflation passée, serait plus faible que celle de 2025.

L'inflation sous-jacente, qui n'inclut ni les prix volatils comme l'énergie, ni ceux des tarifs administrés, s'établirait à +1,4 % en juin sur un an, après +1,0 % en novembre.

L'inflation au sens de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), qui diffère sur le mode de comptabilisation des prix des biens et services de santé, s'élèverait davantage que l'IPC du fait notamment du poids plus lourd de l'énergie dans le calcul de cet indice. Sur un an, l'inflation au sens de l'IPCH serait de +1,6 % en juin après +0,8 % en novembre (► encadré sur les différences IPC/IPCH, Note de conjoncture de juin 2025). ●

## ► 3. Évolution mensuelle des prix dans les services de communication depuis 2010

(indice des prix à la consommation, base 100 en 2015)

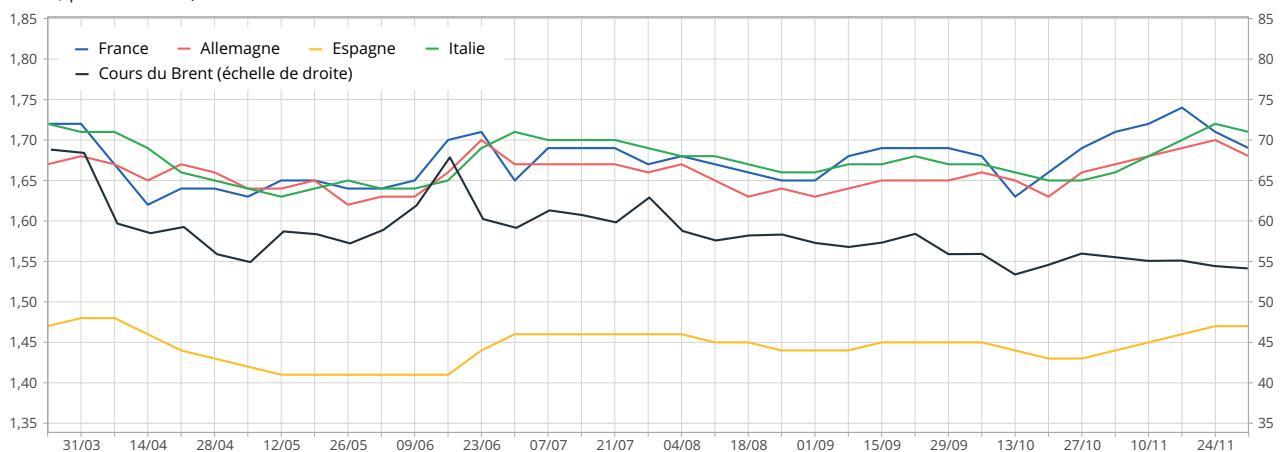


**Lecture** : en novembre 2025, les prix des services de communication sont 18 % inférieurs à leur niveau de 2015.

**Source** : Insee.

## ► 4. Évolution hebdomadaire des prix des carburants à la pompe et du Baril de Brent

(prix en €/l ; prix en €/baril)



**Lecture** : la semaine du 24 novembre 2025, le prix à la pompe moyen en France est de 1,71 euro par litre, tandis que le prix du baril de Brent est lui à 55 € en moyenne.

**Source** : Commission européenne, Commodity Research Bureau.